

Mission FVD : vos informations de santé

Vous prévoyez de participer à la mission FVD. Voici quelques informations très importantes concernant votre santé. Il y a deux principes clés à retenir et à respecter : **être en bonne santé et le rester !**

1. Avant de partir : ÊTRE EN BONNE SANTÉ

- Comme pour toute mission, il est très important de vérifier que vous êtes en bonne santé et apte à entreprendre cette mission. **Vous** devrez donc **consulter votre médecin généraliste** afin de confirmer que votre état de santé est adapté à une mission d'urgence exigeante. Lors de ce rendez-vous, demandez à votre médecin :
 - Une ordonnance pour **un traitement antipaludique** (Malarone ou Doxycycline). Le traitement antipaludique est OBLIGATOIRE. Achetez-en suffisamment pour couvrir les premières semaines de la mission et commencez le traitement un jour avant le départ (si vous avez l'habitude de prendre du Lariam®, vous pouvez le prendre, mais commencez le traitement au moins sept jours avant le départ)
 - De vérifier votre **carnet de vaccination** et de recevoir les rappels nécessaires. Si vos vaccins ne sont pas à jour, reportez votre départ jusqu'à ce que vous les ayez mis à jour. Les injections doivent être administrées au moins 10 jours avant le départ. Vous devez éviter d'avoir de la fièvre post-vaccinale pendant votre mission sur le terrain (par exemple, le pic de fièvre suite à une vaccination contre la rougeole peut survenir 10 jours après l'administration).
 - Un nouveau certificat **d'aptitude médicale** ou la confirmation que votre certificat actuel est toujours valide
 - Si vous souffrez d'une **maladie chronique**, discutez en détail de la faisabilité d'une telle mission et assurez-vous qu'on vous prescrive tous les médicaments nécessaires pour la durée de la mission, car MSF ne fournit pas de médicaments spécifiques pour les maladies chroniques
- Achetez **un répulsif anti-moustiques** (pour vous protéger contre le paludisme ainsi que contre d'autres maladies transmises par les moustiques)
- Vérifiez que vous n'êtes pas enceinte, car **la grossesse n'est pas compatible avec ce type de mission**
- Remplissez le formulaire « *Politique de suivi post-mission FVD OCG* » (), disponible à l'adresse , et signez-le ainsi que le document « Acceptation des risques et reconnaissance de responsabilité » joint à ce même formulaire. Numérisez et envoyez ce document au FMR avec le reste des documents administratifs demandés dans la confirmation de mission.
- Si vous tombez malade entre le moment où vous acceptez le poste et votre départ, **reportez** votre départ jusqu'à ce que vous soyez rétabli. De même, si vous présentez une plaie, celle-ci n'est pas compatible avec la participation à la mission ; veuillez attendre que la plaie soit complètement refermée et cicatrisée.

2. Pendant la mission : RESTER EN BONNE SANTÉ

- Vous aurez accès à toutes les informations nécessaires pour vous protéger correctement. Vous devez bien sûr respecter les règles ; si vous le faites, votre risque d'infection sera mieux maîtrisé.

- **La politique de « zéro contact »** doit être respectée par l'ensemble du personnel à tout moment. Cette politique offre une protection contre la fièvre virale de l'Équateur (FVE) et d'autres maladies présentant des symptômes similaires. Elle est d'autant plus importante en période d'épidémie, lorsque les chaînes de transmission ne sont pas clairement identifiées et qu'il n'est pas évident de déterminer qui, parmi l , est un « contact » d'un patient atteint de la FVE, ce qui peut inclure d'autres membres du personnel. (voir encadré 1)
- Évitez de tomber malade pour vous épargner, ainsi qu'à vos collègues, tout stress, car les gens soupçonneront toujours la présence d'Ebola, surtout si vous avez de la fièvre
 - La prophylaxie antipaludique est **OBLIGATOIRE** ; aucune exception ne sera tolérée ;
 - Utilisez quotidiennement un répulsif anti-insectes pour vous protéger contre toutes les maladies transmises par les moustiques (dengue, etc.) et dormez également sous une moustiquaire, pour la même raison
 - Évitez les troubles gastro-intestinaux (la diarrhée et les vomissements sont également des symptômes potentiels d'Ebola...), veillez donc à ce que les aliments soient manipulés correctement (bien lavés, cuits à cœur, conservés de manière appropriée, etc.)
 - Prévenez les maladies respiratoires en évitant les contacts physiques tels que les poignées de main ou les baisers. La distanciation sociale est essentielle lors des missions liées à Ebola et offre une bonne protection contre les maladies telles que le rhume, la grippe, etc.
 - Les contacts entre personnes doivent être évités ; cela inclut les relations sexuelles, qui ne sont pas autorisées au sein d'une équipe compte tenu du risque réel de transmission de la maladie par cette voie ; et, bien sûr, la grossesse doit être évitée.
 - Adoptez un mode de vie sain qui vous permette de rester en bonne santé physique et mentale : dans la mesure du possible, respectez des horaires réguliers, mangez suffisamment d'aliments sains et de qualité, veillez à ce que l'espace de vie soit suffisant pour tout le monde et reposez-vous suffisamment pour gérer le stress et préserver votre santé
 - Respectez la règle d'un jour de repos par semaine, même si la charge de travail est lourde et les exigences énormes. Si vous êtes trop fatigué, vous augmentez le risque de commettre des erreurs au travail et de vous causer des problèmes. Si vous devez être évacué d'urgence à la suite d'un incident d'exposition, cela n'aidera pas votre équipe. Il vaut mieux vous reposer suffisamment pour rester en forme et alerte pendant que vous travaillez.
- Si, malgré tout, vous tombez malade, vous devez IMMÉDIATEMENT EN INFORMER le référent santé du personnel, même si cela se produit dès le début de la mission.
- Si vous présentez des symptômes compatibles avec une fièvre virale (par exemple, de la fièvre), un test sera effectué pour confirmer le diagnostic le plus rapidement possible. Si votre test s'avère positif, tout sera mis en œuvre pour vous évacuer dans les meilleures conditions possibles vers un établissement de soins de haut niveau. Sachez toutefois que ce type d'évacuation médicale est complexe, en particulier si les symptômes sont graves, et que MSF ne peut donc pas garantir à 100 % que vous serez évacué(e) de votre pays de déploiement. Vous bénéficierez bien sûr des meilleurs soins possibles.
- Si vous êtes victime d'un accident, tel qu'une coupure ou une plaie perforante impliquant du matériel contaminé, vous serez considéré comme « à risque ». Une prophylaxie post-exposition (PPE) vous sera proposée et le processus de suivi vous sera expliqué. Dans tous les cas, le suivi

doit avoir lieu dès que possible après l'incident ; si cela vous arrive, adressez-vous immédiatement à votre responsable de santé !

Encadré 1 – Explication de la politique « sans contact »

Explication de la politique « zéro contact »

Dans une zone d'épidémie, tout contact physique direct ou indirect avec d'autres personnes est évité (pas de poignées de main, pas de baisers, pas de relations sexuelles, pas de partage de nourriture, de boissons ou de couverts, etc.). À première vue, cela peut sembler peu logique, car il est in ment improbable qu'une personne qui ne semble pas malade soit porteuse de la FVD. En règle générale, les personnes atteintes de la FVD ne deviennent contagieuses qu'une fois qu'elles présentent des symptômes. Le contact physique avec des personnes en bonne santé ne présente donc aucun risque.

Deux questions se posent à cet égard :

1. Les premiers signes et symptômes de la maladie peuvent être vagues (par exemple, des maux de tête, etc.) et passer inaperçus. Il existe un risque potentiel de transmission.
2. Tout risque, aussi minime soit-il, est source de stress tant que la FVD reste une maladie grave et difficile à traiter. D'autres maladies transmises par contact physique (y compris celles qui sont contagieuses même lorsque la personne n'est pas encore malade) seront évitées (par exemple, la grippe). Cette politique contribuera à empêcher le plus grand nombre possible de personnes de contracter une maladie infectieuse et de subir le stress lié à l'apparition de symptômes pouvant ressembler à ceux de la FVD (et donc d'être potentiellement identifiées comme des cas suspects de FVD).

La politique de non-contact contribue à instaurer une « habitude » ou un comportement chez le personnel visant à éviter tout contact physique, de manière à prévenir le risque de transmission en présence d'un patient atteint de la FVD ou lors d'un contact avec les « contacts » du patient (qu'ils soient connus ou inconnus).

La politique de non-contact a constitué une règle constante tout au long des décennies d'épidémies de fièvre virale de l'équin.

3. Après la mission : rester en bonne santé, aujourd'hui et pour toujours...

La période d'incubation de la fièvre de Val-de-Fresnes est de 21 jours. Par conséquent, au cours des 21 jours suivant le dernier jour d'exposition potentielle, toute fièvre sera source de stress, même si le risque de développer la maladie est très faible.

À l'issue de votre mission, lors du débriefing médical, en fonction du type de travail effectué, un médecin de Taskforce21 déterminera si vous présentez ou non un risque potentiel d'infection. Si ce n'est pas le cas, aucun suivi particulier ne sera nécessaire. Dans le cas contraire, vous déterminerez ensemble la date correspondant au dernier jour possible d'infection. Une surveillance particulière doit être mise en place pendant les 21 jours suivant cette date afin de pouvoir réagir efficacement en cas de fièvre.

Si une surveillance est nécessaire, la fin de la période de surveillance est déterminée en ajoutant 21 jours au « dernier jour d'exposition potentielle ». Le lieu de séjour est déterminé par MSF et doit répondre à plusieurs conditions liées à l'accès à des structures médicales offrant les services suivants :

- Des locaux d'isolement

- Une service de maladies infectieuses ou de maladies tropicales
- Des spécialistes sur place
- Une capacité de laboratoire permettant de réaliser des tests de dépistage des filovirus dans un délai maximal de 48 heures et la capacité de traiter un patient atteint d'une fièvre hémorragique virale (VHF).

La période de surveillance n'est PAS une période de quarantaine : la personne n'est pas malade.

Lorsque les membres du personnel ne présentent aucun symptôme, ils mènent une vie normale. Les recommandations à suivre pendant la période de surveillance visent à aider le personnel à éviter de contracter d'autres maladies courantes et bénignes (telles que les infections respiratoires ou la grippe) pouvant provoquer une fièvre soudaine :

- Évitez les lieux très fréquentés (transports en commun aux heures de pointe, cinémas, festivals, etc.).
- Faites preuve de prudence avant de reprendre le travail (demandez-vous si le bureau sera bondé ou si vous serez en contact avec des patients).
- Évitez tout contact étroit avec de jeunes enfants (risque d'infection).
- Prenez votre température axillaire deux fois par jour et notez-la sur une fiche de suivi.
- Isolez-vous immédiatement si votre température dépasse 37,5 °C. Contactez sans délai le médecin de garde (nom et numéro de téléphone communiqués lors du débriefing médical final) pour signaler la fièvre.
- Suivez un traitement antipaludique complet couvrant la période à risque de 21 jours suivant la mission :
 1. 7 jours (Malarone) 28 jours (Doxycycline, Lariam) – si vous quittez la mission pour retourner dans un pays où le paludisme n'est pas endémique
 2. 21 jours (Malarone) 28 jours (Doxycycline, Lariam) – si vous quittez la mission Ebola mais restez dans un pays où le paludisme est endémique.
- Assurez-vous de disposer à tout moment d'un téléphone portable en état de marche et du numéro de téléphone du service de santé du personnel, en cas de fièvre supérieure à 37,5 °C.

Toutes les informations nécessaires concernant la politique de suivi médical post-mission pour la FVD sont disponibles sur le site web d'intégration.

Nous vous demandons de lire attentivement ce document ; il vous sera demandé de signer le formulaire intitulé « Consentement éclairé et planification pour les 21 jours suivant Ebola ».

Il ne vous sera donc pas possible de partir en vacances où bon vous semble avant la fin de cette période de suivi. MSF prolongera par ailleurs votre contrat afin de vous permettre de vous conformer à ce suivi.